

ALFONS PILORZ

QU'EST-CE QUE LE MOYEN FRANÇAIS?

De prime abord, la question peut apparaître parfaitement inutile, le problème inexistant: le terme semble admis par tout le monde, solidement établi dans l'usage terminologique des romanistes. Et pourtant, dès que l'on regarde les choses de près ...

Lors des travaux d'approche en vue d'une thèse sur Antoine de La Sale¹, il nous a fallu situer le style individuel² de notre auteur (1386?-1461?) dans le contexte précis d'une période de l'histoire de la langue française. Or, ce sont justement les limites de cette période, dite „moyen français”, que divers auteurs fixent d'une façon variée³. Ce qui plus est, il y a des historiens de la langue qui nient purement et simplement l'existence d'une période, dans l'histoire du français, qu'il conviendrait d'appeler „moyen français”. Cette prise de position, assez isolée, il faut bien le dire, est surtout celle de M. V. Serguievski, *Istoriya francuzskogo jazyka*, Moscou 1947 (traduction polonaise de Henryk Łebek, Varsovie 1954), qui, sans adopter les vues fantaisistes de Marr⁴, pourtant „obligatoires” à ce moment en Union Soviétique,

¹ *Rôle et structure de la proposition relative dans la prose d'Antoine de La Sale* (devant être présentée en 1976 à l'Université de Cracovie).

² Le terme, que nous considérons comme fort commode et adéquat, est utilisé par Halina Kurkowska et Stanisław Skorupka (*Stylistyka polska*, Warszawa 1959).

³ Il va sans dire qu'étant donné les conditions spécifiques du développement des langues, on adopte pour chacune d'elles des périodisations différentes. Ainsi p.ex. la *mittelhochdeutsche Sprachperiode* s'étend de 1050 à 1350 (cf. Wilhelm Schmidt, *Deutsche Sprachkunde*, Berlin 1959, p. 35); par „Middle English” on comprend la vaste période de 1150 à 1500 (cf. *Collins Westminster Desk Companion*, London and Glasgow 1960; Margaret Schlauch, *The English Language in Modern Times*, Warszawa 1959, passim); le „moyen polonais” (doba średniopolska, selon Zenon Klemensiewicz, *Historia języka polskiego*. T. II, Warszawa 1965, p. 10 et passim) commence au début du XVI^e s. et se prolonge jusqu'aux années 80 du XVIII^e s.

⁴ Dans la note préliminaire à la traduction polonaise, le professeur E. Słuszkiewicz souligne ce mérite indéniable de l'ouvrage.

fait preuve d'un attachement certain à une conception de l'histoire de la langue se croyant tenue de suivre les divisions de l'histoire politique et économique. Aussi le déclin du féodalisme en France à la fin du Moyen Age marque-t-il, pour l'auteur russe en question, la fin de la période de l'ancien français; le XVI^e s. avec ses tendances nationalistes de la bourgeoisie ascendante, constituerait une nouvelle période, bien distincte de la précédente. Chez Serguievski, il n'y a donc guère de place pour un moyen français, car dans l'histoire socio-économique (il ne le dit pas *expressis verbis*, mais cela est sous-jacent dans son ouvrage), entre le déclin du féodalisme et la montée de la bourgeoisie capitaliste, il n'y a pas non plus de période intermédiaire. Le linguiste soviétique n'ignore pas le terme „moyen français”; il le mentionne à la page 35⁵ comme une innovation récente, qui est loin de s'imposer avec assez d'évidence; à une telle prise de position quelques relents de la façon marriste de concevoir la „superstructure” ne paraissent pas totalement étrangers. Serguievski affirme que „dans l'histoire de la langue il est devenu courant d'appeler la période du IX^e au XVI^e s. période de l'ancien français et la langue de cette époque «ancien français», «altfranzösisch»”⁶. Cette affirmation apparaît comme fort exagérée si l'on songe que déjà le père de l'histoire de la langue française, Ferdinand Brunot parlait du „moyen français” en 1905, dans son premier volume⁷.

Il est intéressant de noter que l'éminent savant marxiste français Marcel Cohen, bien plus près de la réalité linguistique, a su se garder d'un tel parallélisme rigide des faits historiques et de la diachronie de la langue. Selon lui, le moyen français s'étend du XIV^e s. au XVI^e s. y compris⁸.

Sans fixer nécessairement de la même manière que Cohen les limites du moyen français, l'écrasante majorité des historiens de la langue française admettent son existence et le bien-fondé des démarches visant

⁵ Nous citons la traduction polonaise. Pour Serguievski le moyen français, si on l'adoptait, couvrirait les XIV^e et XV^e siècles.

⁶ Trad. A. Pilorz.

⁷ *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Paris 1950 ss. (Nouvelle édition augmentée, à partir de 1966; le T. I: *De l'époque latine à la Renaissance*, comporte une bibliographie établie par Jean Batany; le T. II: *Le XVI^e siècle*, 1967, bibliographie établie par Hélène Nais).

⁸ Cf. *Histoire d'une langue: le français (des lointaines origines à nos jours)*, Paris 1947; nouv. éd. revue et mise à jour, 1950; 3^e éd. 1967. M. Cohen défend le même point de vue (*scil.* moyen français = XIV^e, XV^e et XVI^e siècles) dans son livret *Notes de méthode pour l'histoire du français* (Moskva 1958, voir p. 50 et passim).

à en préciser les caractères et le statut. Loin de nous l'idée de prétendre à une revue exhaustive des auteurs ayant proposé telle ou autre périodisation. Les chercheurs ne seront mentionnés ici qu'à titre d'exemples, vu que notre but n'est point l'historique de l'histoire de la langue, mais simplement quelques réflexions sur un problème — par ailleurs assez crucial, pensons-nous — de l'histoire du français, plus exactement de son histoire interne⁹ beaucoup plus que de son histoire externe.

Plusieurs auteurs suivent, en ce qui concerne l'étendue de la période du moyen français, F. Brunot, pour lequel le moyen français correspondait *grosso modo* aux XIV^e et XV^e siècles. C'est à peu de choses près le cas de l'illustre érudit bâlois Walther von Wartburg. Son *Evolution et structure de la langue française* (Berne 1946; 10^e édition 1971) distingue le moyen français de l'ancien, tout en limitant celui-là à la deuxième moitié du XIV^e et au XV^e s. (cf. p. 122). Quant au précieux ouvrage d'Alexis François (*Histoire de la langue française cultivée des origines à nos jours*, 2 vols., Genève 1959), il est vrai qu'il sépare, en disposant les matériaux à étudier, le XVI^e s. de l'étape précédente, mais il constate (p. 59) que „[...] s'achève au XIII^e siècle l'époque du suprême épanouissement de l'ancien français. La seconde embrasse les XIV^e, XV^e et XVI^e siècles [c'est nous qui soulignons], précédant la seconde période classique de la langue cultivée, celle du XVII^e s.”

Disciple de F. Brunot et auteur d'un des plus populaires manuels d'histoire de la langue française, Charles Bruneau¹⁰ distingue après la période du „très ancien français” (842 - vers 1150) celle de l'„ancien français” (vers 1150-1328) et celle du „français «fluent»” (vers 1328-1605), cette dernière subdivisée en deux parties: 1328-1460 et 1460-1605. Le *Précis d'histoire de la langue et du vocabulaire français*¹¹ est construit sur un plan qui se passe de toute périodisation explicite, mais dans *Les étapes de la langue française* Albert Dauzat¹² adopte le point de vue qui aura été celui de Cohen et de Bruneau; pour lui, le

⁹ Sur l'opposition: histoire interne — histoire externe, cf. entre autres notre étude *Comment séparer dans l'enseignement la grammaire historique de l'histoire de la langue?* („Roczniki Humanistyczne”, t. XI, fasc. 4, 1962, pp. 71-89).

¹⁰ *Petite histoire de la langue française*. T. I: *Des origines à la Révolution*, Paris 1955; 2^e éd. 1958; T. II: *De la Révolution à nos jours*, Paris 1958 (la dernière, 4^e éd., Paris 1966, revue et mise à jour par Monique Parent et Gérard Moignet). C'est aussi ce qu'entend par moyen français le chercheur belge, connaisseur du XV^e s. (Antoine de La Sale, Villon) et de la Renaissance (Ronsard), Fernand Desonay dans *La vivante histoire du français*, (Paris-Bruxelles 1946).

¹¹ Paris 1949.

¹² Paris 1944 („Que sais-je?”); 4^e éd. 1956.

moyen français embrasse la période de la guerre de Cent Ans aux guerres de religion (1328-1610).

Il est curieux d'observer que le grand et ardent porte-drapeau de l'idéalisme linguistique¹³ Karl Vossler rejoint au fond, dans une certaine mesure, les positions du rigide marxiste Serguievski (non pas qu'il refuse la notion de moyen français!) en ce que tous les deux cherchent à faire entrer la réalité linguistique dans des schèmes élaborés à partir de données historiques, socio-économiques chez le dernier, socio-culturels chez le premier. Tous les deux, ils établissent trop de parallélismes entre des ordres distincts (tout en oubliant que s'il est vrai que la „superstructure" économico-culturelle influe dans une certaine mesure sur l'état de l'inventaire ouvert, c'est-à-dire de celui des monèmes lexicaux, pour nous servir de la terminologie d'André Martinet, il est extrêmement délicat et, disons franchement, osé de vouloir dépister des interdépendances au niveau d'inventaires fermés, à savoir d'inventaires de monèmes grammaticaux pour ce qui est de la première articulation et d'inventaires de phonèmes pour ce qui est de la deuxième articulation). Ce sont précisément des considérations extralinguistiques qui en grande partie décident le savant allemand à situer le commencement de la période du moyen français déjà vers 1240¹⁴. La première partie de la période en question serait terminée vers 1328 (ou 1339) et la seconde vers 1483. Aux yeux de Vossler, le moyen français serait la période ayant suivi le grand apogée littéraire et linguistique du temps de Chrétien de Troyes, la période qui à l'auteur du *Positivismus und Idealismus in der Sprachwissenschaft* (1904), affectionnant d'énergiques coups de pinceau et de vastes synthèses ainsi que de belles symétries, apparaît comme une époque „romantique", anarchique:

Demnach läge das erste klassische Zeitalter Frankreichs etwa zwischen 1150 und 1250. Denn 'klassisch' darf man mit Fug und Recht wohl diejenigen Zeiten nennen, in denen die Blüte der Dichtkunst mit der verhältnismässig straffesten Organisation des sprachlichen Gebrauches zusammenfällt; 'romantisch' aber diejenigen, in denen eine hohe dichterische Genialität mit einer zersplitterten, man-

¹³ Cf. Iorgu Iordan, *Einführung in die Geschichte und Methoden der romanischen Sprachwissenschaft*. Ins Deutsche übertragen, ergänzt und teilweise neu bearbeitet von Werner Bahner, Berlin 1962, pp. 105-129 (début du chapitre II: *Die idealistische oder ästhetische Schule Karl Vosslers*).

¹⁴ Voir *Frankreichs Kultur und Sprache. Geschichte der französischen Schriftsprache von den Anfängen bis zur Gegenwart*, 2. neubearb. Aufl., Heidelberg 1929, p. 117.

gelhaft geregelt oder in der Auflösung begriffenen Spracheinheit und Grammatik zu arbeiten und zu ringen gezwungen ist. Das erste romantische Zeitalter wäre demnach das des «Roland», und das zweite klassische fiele, wie jedermann weiss, in die Tage Ludwigs XIV. Es erstreckt sich, zeitlich und sachlich, von dem Grammatiker Vaugelas zu dem Dichter Racine¹⁵.

Ce coup d'oeil rapide sur quelques manuels, grands et petits, d'histoire de la langue française permet de constater aisément qu'il y a au fond deux conceptions en ce qui concerne les limites de la période du moyen français, les dates précises mentionnées par les différents chercheurs n'ayant évidemment que le caractère de points de repère conventionnels.

La première (qui est aussi première à apparaître: elle remonte — Brunot, Vossler... — aux premières années du XX^e s.)¹⁶, „minimaliste”, limite le moyen français *grosso modo* aux seuls XIV^e et XV^e siècles. L'autre, „maximaliste”, étend la période du moyen français jusqu'à la fin du XVI^e s. ou au commencement du XVII^e s.¹⁷.

Parmi les „grands”, Vossler et Wartburg restent dans le sillage de Brunot, pour ce qui est de la périodisation, bien entendu. Le *Manuel bibliographique de la littérature française du moyen âge* de Robert Bossuat, qui signale aussi les ouvrages linguistiques, maintient la même division en 1951 et dans les Suppléments de 1955 et de 1961. Parmi les auteurs récents s'impose, dans cette lignée, le nom de Jean-Pol Caput,

¹⁵ Ibid., p. 109. — Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler que le titre primitif de l'ouvrage en cause avait été *Frankreichs Kultur im Spiegel seiner Sprachentwicklung* (Heidelberg 1913) en mettant ainsi davantage en lumière les principes théoriques de Vossler dont l'*Histoire* demeure, entre parenthèses soit dit, malgré ses tares un des deux ou trois meilleurs manuels „moyens” d'histoire de la langue française.

¹⁶ Au XIX^e s. effectivement le terme „moyen français” n'était pas encore devenu très courant (témoin p.ex. l'excellente *Grammatik des Altfranzösischen* d'Eduard Schwan, 1889; 10. revied. Aufl. neu bearb. von Dietrich Behrens, Leipzig 1914, p. 9: „Die fr. Sprache wird durch die Renaissance in zwei scharf zu scheidende Perioden geteilt: das Altfranzösische und das Neufranzösisches”. Ce passage donne raison à Serguievski cité au début du présent travail. Seulement, il ne faut pas oublier la date de la parution du manuel russe: 1947. D'ailleurs, à la même page 9, le Schwan-Behrens remarque qu'on distingue aussi l'ancien français du moyen français: „Man bezeichnet dann als Mittelfranzösisch die Sprache bis zum XVII. Jahrhundert. Doch ist die andere Teilung üblicher”).

¹⁷ Nous tenons à rappeler, parmi les maîtres de l'histoire du français, la position curieusement intermédiaire d'Alexis François.

qui dans sa *Langue française, histoire d'une institution*¹⁸ adopte une périodisation toute traditionnelle: Du latin au roman (pp. 12-26), L'ancien français (pp. 27-60), Le moyen français (pp. 61-86), Le XVI^e siècle (pp. 87-182), Le XVII^e siècle (pp. 183-306).

Les „maximalistes”, les Dauzat, les Cohen, les Bruneau, qui ont jugé opportun de placer leur moyen français à cheval sur la barrière, parfaitement justifiée d'ailleurs, que les historiens ont dressée entre le Moyen Age et les temps modernes, trouvent de nombreux partisans dont certains de taille, p. ex. Mildred K. Pope, *From Latin to Modern French, with Especial Consideration of Anglo-Norman*¹⁹. Pierre Guiraud, dont l'autorité est considérable dans la linguistique romane, est le propagateur le plus convaincu de la conception d'un moyen français commencé vers 1350 et s'étendant jusqu'au seuil du XVII^e s.²⁰ Parue en 1969, réimprimée en 1972, *l'Histoire de la langue française* de Jacques Chaurand²¹ fait sien le même point de vue. On ne saurait

¹⁸ T. I: 842-1715, Paris 1972 (Collection „L” Larousse”, 319 p.). L'ouvrage a l'originalité, qu'on ne saurait que louer, de réunir un nombre considérable de textes d'auteurs ayant réfléchi sur la langue française, à commencer par le *Donat français pour brièvement introduire les Anglois en la droit language de Paris et du pais la d'entour, laquelle language en Engleterre on appelle douce France* (vers 1400; cf. p. 71). C'est, nous semble-t-il, ce caractère d'anthologie de textes sur le français qui a décidé J.-P. Caput à séparer le XVI^e s. du moyen français, étant donné que la Renaissance vit une riche éclosion de réflexion grammaticale et rhétorique sur le français (G. Tory, E. Dolet, H. Estienne, L. Meigret, J. Peletier du Mans, J. Du Bellay, etc.).

¹⁹ Manchester 1934 (réimpr. 1952, 1956). Cf. dans l'édition 1956, les pages XXV, 26, 81, 232 ss., 280. A noter l'originalité de Pope, qui rapproche du *Middle French* ce qu'elle appelle *Later Old French*, donc le XIII^e s.

²⁰ *Le moyen français*, Paris 1963 („Que sais-je?” N° 1086). Certaines constatations de Guiraud seront évoquées plus bas.

²¹ Paris („Que sais-je?” N° 167; le numéro est celui de l'ouvrage d'A. Dauzat; cf. n. 12). On aimerait ajouter ici que Chaurand s'écarte de Dauzat et propose une périodisation qui nous semble coller le mieux à la réalité: 1. le plus ancien français, 2. l'ancien français (XII-XIII^e s.), 3. le moyen français, 4. le français classique et postclassique, 5. le français d'hier, 6. le français d'aujourd'hui. Elle est assez proche d'ailleurs, pour le Moyen Age, des vues d'un connaisseur aussi profond du vieil idiome français que M. K. Pope. — On peut juger excessive l'importance attachée à la périodisation, qui n'est en définitive, qu'une construction de l'esprit (mais — faut-il le rappeler? — toute abstraction, toute construction de concepts, n'est-elle pas construction de l'esprit?). Or, chaque recherche historique impliquant une périodisation, il est préférable de disposer d'une bonne périodisation plutôt que d'une mauvaise, mauvaise voulant dire arbitraire, bonne voulant dire ancrée aussi bien que possible dans la réalité observée. La périodisation proposée par J. Chaurand est selon nous appelée à rendre d'excellents services dans le travail didactique sur le plan de la diachronie du français.

passer sous silence la parution en mai 1971 d'un numéro spécial de la revue „Langue française”²², consacré à l'histoire de la langue, sous la direction d'Alain Lerond, où l'on remarquera surtout l'étude de J. Batany, *Ancien français, méthodes nouvelles*²³ et les *Orientations bibliographiques* (travaux publiés depuis 1967 jusqu'au début de 1970) par J. Chaurand, qui groupe dans les sections distinctes les publications relatives à l'ancien français et celles concernant le moyen français (A. XIV^e—XV^e s.; B. XVI^e s.)²⁴.

Du côté des dictionnaires d'ancien français, on peut constater que le vieux Robert Grandsaignes d'Hauterive²⁵, tout en englobant le XVI^e s., ne distingue pas *expressis verbis* le moyen français, pas plus qu'Algirdas-Julien Greimas²⁶. Le *Dictionnaire de linguistique*, publié dernièrement par Larousse²⁷, limite de nouveau le moyen français, tout traditionnellement, aux XIV^e et XV^e siècles.

En ce qui concerne les anthologies de littérature française du moyen âge, celle de P. Groult et V. Emond²⁸ s'arrête à la fin du XIII^e s. La même chose vaut pour la 3^e partie de la *Grammatik des Altfranzösischen* de Schwan²⁹. Ceci est encore à peu près vrai de l'important livre d'Albert Henry³⁰, qui ne retient guère de textes postérieurs au milieu du XIV^e s. (*Les livres du Roy Modus et de la Roynne Ratio*, pp. 335 ss.), de même que de Guy Raynaud de Lage (*Introduction à l'ancien français*)³¹. Par contre, le *Guide de la littérature française du moyen âge* dû à Louis Kukenheim et Henri Roussel³² englobe les XIV^e et XV^e siècles en quoi il est conforme à son titre.

Qu'il nous soit permis de constater, pour finir la brève revue de quelques ouvrages choisis ou pris au hasard, que dans la plupart des

²² N° 10, Paris, Larousse, 120 pp.

²³ Pp. 31-56, avec de bonnes références bibliographiques (depuis 1960).

²⁴ On voit, à propos, assez mal pourquoi l'ouvrage de Halina Lewicka (*La langue et le style du théâtre comique français des XV^e et XVI^e siècles. 2. Les composés*, Warszawa—Paris 1968) est rangé sous la rubrique A et celui de Marc Wilmet (*Le système de l'indicatif en moyen français. Etude des « tiroirs » de l'indicatif dans les farces, sotties et moralités françaises des XV^e et XVI^e siècles*, Genève 1970) sous la rubrique B ...

²⁵ *Dictionnaire d'ancien français. Moyen Age et Renaissance*, Paris 1947.

²⁶ *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIV^e siècle*, Paris 1968.

²⁷ Par Jean Dubois, Mathée Giacomo, Louis Guespin et autres, Paris 1973.

²⁸ 1942-43; 3^e éd. renouvelée par G. Muraille, Gembloux 1964 et 1967.

²⁹ *Materialien zur Einführung in das Studium der altfranzösischen Mundarten*, hrsg. von D. Behrens, 2. durchges. u. verm. Aufl., Leipzig 1915.

³⁰ *Chrestomathie de la littérature en ancien français*, Bern 1953; 2^e éd. 1960.

³¹ Paris 1959².

³² 3^e éd. rev. et corr., Leiden 1963.

travaux nous tombant sous la main et, bien entendu, faisant état de l'époque en question, celle-ci est conçue comme chez les „maximalistes”. Prenons, à titre d'exemple, deux ouvrages suédois: Ingemar Boström, *Les noms abstraits accompagnés d'un adjectif et combinés avec avoir*³³ et Sven-Gösta Neumann, *Recherches sur le français des XV^e et XVI^e siècles et sa codification par les théoriciens de ce temps*³⁴; c'est le titre qui nous intéresse ici.

Après avoir retracé à grands traits différentes solutions apportées au problème de la délimitation de la période du moyen français, il faut se poser la question de savoir quel est le „contenu” de cette notion, quels sont les principaux caractères de cette période qui précisément justifient et même imposent l'utilisation du terme dans l'étude historique de la langue française.

Pour entrer *in medias res*, nous nous permettrons de citer, d'après Alexis François³⁵, avec une graphie rajeunie, une phrase du *Quadriloge invectif* d'Alain Chartier (vers 1385-1433):

Comme les hautes dignités des seigneuries soient établies sous la divine et infinie puissance qui les élève en florissant, en prospérité et en glorieuse renommée, il est à croire et tenir fermement que, ainsi que leurs commencements et leurs accroissances sont maintenues et adressées par la divine Providence, ainsi leur fin et leur détriment [corruption] par sentence donnée ou [dans le] haut conseil de la souveraine sapience [sagesse], qui les aucuns [les uns] verse du trône de impérial seigneurie en la basse fosse de servitude et de magnificence en ruine et fait de vainqueurs vaincus et ceux (-là) obéir par crainte qui commander soulaient [étaient accoutumés] par autorité ...

Et voici encore un passage d'Antoine de La Sale³⁶:

O pense de toi conforter, qui es hors de tenebres mondaines, non pour misere ne povreté, non pour crainte de seigneur ne de gens nulz, non pour faulte d'enfant ne haulz et puissans amis, non pour desespoir de faultes et de vaines amours, non pour chose que nul sache, fors que de l'inspiracion du Saint Esprit, dont, par ce, ne dois craindre, fléchir, ne ployer à quelque temptacion, comme vray amy et serviteur de Dieu; desquelles choses je ne me puis me taire du plaisir que j'ay à toy consorter, toy avisant que, si mon eage le peust porter et je ne fusse en maryage obligié, que à l'aide de Dieu, de notre Dame, de la très sainte vraye croix et de monseigneur l'angle saint Michiel, tu me serois exemple de ma très perilleuse vie amender.

³³ Lund 1957 (*Etudes Romanes de Lund*, publ. par Alf Lombard, XII); cf. p. 11.

³⁴ Lund 1958 (*Etudes Romanes...*).

³⁵ Op. cit., t. I, p. 83.

³⁶ *Lettre d'Antoine de La Sale à un nouveau religieux* (in: Joseph Nève, *Antoine de La Sale. Sa vie et ses ouvrages*, Paris-Bruxelles 1903, p. 224).

A propos du premier texte, qu'il transcrit, lui aussi à la suite d'A. François, Guiraud³⁷ s'écrie admirativement à l'adresse d'Alain Chartier: „Ce Bossuet du XV^e s. ..."! Et le second, conservé à la Bibl. Nat. de Paris, fonds français, n^o 1278, ayant une seule édition imprimée, un texte peu connu, un texte quelconque, ne mérite-t-il aussi un petit éloge pour son architecture savante, mais bien équilibrée?

Après les échantillons du moyen français, écoutons quelques lignes de Geoffroi de Villehardouin (vers 1150-1212):

Si le vestent emperialment; si l'emporterent el halt palais de Blacquerne, et l'asistrent en la halte chaiere, et li obeirent come lor seignor. Et dont pristrent messages par le conseil l'empereor Sursac et les barons que l'empereres Alexis s'en ere fuiz, et si avoient relevé a empereor l'empereor Sursac³⁸.

Il ne serait peut-être pas inutile maintenant de confronter ces trois structures syntaxiques aux deux exemples que Karl Bühler³⁹ analyse lumineusement. Le premier est tiré de l'histoire égyptienne de Sinuhe (étudiée par W. Diemke, *Die Entstehung hypotaktischer Sätze. Dargestellt an der Entwicklung des Relativsatzes in der Sprache der alten Ägypter*, Wien. Diss. 1934):

Ich machte das Gehen nach Süden / nicht beabsichtige ich zu gehen nach der Residenz / ich meinte: Kämpfe entstehen / nicht glaubte ich: ich lebe nach ihnen / ich überschritt das Maatigewässer unweit der Sykomore / ich kam auf die Insel Snefru / ich verweilte dort in einem Feldstück / früh brach ich auf / es wurde Tag / ich traf einen Mann — stehend in der Nähe / er begrüßte mich achtungsvoll / er fürchtete sich / es kam die Zeit des Abendessens / ich näherte mich der „Stierstadt“ / ich fuhr hinüber auf einem Schiff — nicht war ein Steuer an ihm — im Wehen des Westwindes / ich zog vorbei an ... / ich gab meinen Füßen den Weg nach Norden / ...

L'autre est une période de Thucydide (*Hist. belli Pelopon.* VII/69, 2); nous reproduisons la disposition graphique bühlerienne des éléments de la phrase:

Nikias

durch die Lage der Dinge vollkommen verwirrt
und sehend

wie gross und nahe die Gefahr bereits war

— denn man war fast schon im Begriffe auszulaufen —

und glaubend

³⁷ Op. cit., p. 118 s.

³⁸ André Lagarde et Laurent Michard, *Moyen Age*, Paris 1958 (coll. „Textes et Littérature”, Bordas, p. 117).

³⁹ *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*, 2. unveränd. Aufl., Stuttgart 1965, p. 400.

— wie es bei Kämpfen von so entscheidender Wichtigkeit
 meist zu geschehen pflegt —
 es fehle überall noch etwas
 auch geredet sei noch nicht genug
 berief wiederum die einzelnen Schiffsführer
 sie anredend mit ihres Vaters und ihrem eigenen Namen und
 nach ihrem Stamm
 und auffordernd jeden einzelnen
 keiner solle das in die Schanze schlagen
 was er an Ruhm erworben habe
 keiner solle die alten Tugenden verdunkeln lassen
 durch welche ihre Vorfahren geblüht haben
 und erinnernd an das Vaterland
 das die herrlichste Freiheit genieße
 an die allen Bürgern uneingeschränkte Freiheit in ihm
 ihre Lebensweise zu gestalten
 und anderes sagend
 was Menschen hervorzubringen pflegen
 die sich in einer derartigen Lage befinden
 die sich nicht davor hüten
 dass es einem veraltet erscheinen könne
 und was Menschen bei allen solchen Fällen Ähnliches sich zurufen
 das sich bezieht auf Frauen, Kinder und vaterländische Götter
 aber es für nützlich haltend in der gegenwärtigen Lage.

Un regard sur ces cinq fragments suffit pour ranger d'un côté Vil-
 lehardouin et la traduction du texte égyptien, de l'autre Thucydide
 et les deux représentants du moyen français. Un tel point de départ de
 l'analyse trahit notre visée syntaxique. La caractérisation la plus per-
 tinentes du moyen français nous paraît s'ébaucher du côté de la syntaxe.

Pour formuler la différence spécifique du moyen français, il est
 nécessaire de faire appel à l'opposition: parataxe — hypotaxe (la simple
 juxtaposition pouvant provisoirement être rangée sous la rubrique de
 la parataxe). Or, contrairement à l'ancien français, le moyen français
 est essentiellement hypotactique. Evidemment, ce ne sont pas nos
 exemples qui sont appelés à le prouver: ils ne sont là que pour illustrer.
 Pour démontrer quoi que ce soit, on a besoin d'un *corpus*. Le *corpus*
 dont nous disposons, c'est Antoine de La Sale. Il n'est pas légitime de
 vouloir tirer des conclusions valables, portant sur toute une période
 trois fois séculaire, à partir d'un seul auteur. Notre affirmation est
 basée sur quelque fréquentation des écrivains de l'époque ainsi que sur
 des publications linguistiques.

Avant d'entreprendre n'importe quelle analyse sur le passé éloigné
 d'une langue, il faut sans cesse avoir présent à l'esprit le fait que notre
 connaissance d'une époque révolue ne saurait être que partielle: nous
 ne savons pratiquement rien de ce que fut le français parlé dans la

période du moyen français; nous sommes en présence de seuls monuments écrits. Bien sûr, lorsqu'on oppose p.ex. le français parlé au français écrit, il s'agit de deux variétés stylistiques distinctes, de deux niveaux de la langue où la réalisation orale ou écrite n'est pas essentielle⁴⁰. Ceci veut dire que, de nos jours, les discours de Ch. de Gaulle — pour nous servir d'un exemple illustre — minutieusement préparés et polis, bien que prononcés devant une assistance ou devant les micros, relèvent du français écrit. Au contraire: dans de nombreux romans contemporains les personnages parlent comme ils parlent „dans la vie”, ce qui est finalement bien naturel; leurs énoncés, bien que imprimés, relèvent du français parlé. Mais pour ce qui est d'une époque aussi reculée que le moyen français (ceci vaut à plus forte raison pour l'ancien français), la notion de „français écrit = niveau supérieur de la langue”, est presque entièrement identique à la notion de „français écrit = réalisation écrite du message”. Le niveau du français parlé se devine à peine dans certains genres (farce, sottie ...). Vouloir classer tel phénomène comme du parlé ou de l'écrit, suppose toujours, quand il s'agit de l'histoire, une intervention de l'arbitraire. Donc, tout ce qu'on dit et tout ce qu'on dira sur le moyen français, concernera en réalité son niveau supérieur; des conclusions portant sur le niveau inférieur d'un moyen français ne sont possibles que par voie de l'analogie: le X (X = n'importe quelle langue) parlé a pour caractéristique la prédominance de la parataxe (la juxtaposition ou asyndète y comprise). D'innombrables linguistes sont là pour l'affirmer, entre autres Bohuslav Havránek⁴¹ et Zenon Klemensiewicz⁴².

Si la syntaxe de l'ancien français, de l'ancien français forcément écrit, nous apparaît comme éminemment paratactique⁴³, c'est qu'elle est encore (trait caractéristique de langues „jeunes”?) relativement peu éloignée de celle de la langue parlée.

⁴⁰ La différence de niveau semble être un phénomène à peu près universel: elle se manifeste aussi dans les langues qui ignorent la transposition écrite (cf. p.ex. B. Pilsudski, *Materials for the Study of the Ainu Language and Folklore*, Kraków 1912; voir J. M. Rozwadowski, *Wybór Pism*. T. III, Warszawa 1960).

⁴¹ *Zadania języka literackiego i jego kultura*, przekł. W. Górny. In: *Praska szkoła strukturalistyczna w latach 1926-1948*, Warszawa 1966, p. 73.

⁴² *Problematyka składniowej interpretacji stylu*. In: *W kręgu języka literackiego i artystycznego*, Warszawa 1961.

⁴³ Voir Villehardouin (la prose se prête mieux à l'examen syntaxique, vu qu'elle est libre des contraintes de la rime, etc.); c'est aujourd'hui presque un lieu commun. On ne saurait cependant négliger les résultats des recherches extrêmement minutieuses de Wolf-Dieter Stempel (*Untersuchungen zur Satzverknüpfung im Altfranzösischen*, Braunschweig 1964), qui, sans contester globalement les idées courantes, nous force à des prises de position plus nuancées.

Au moment où l'hypotaxe devient dominante, le divorce (phénomène culturellement néfaste? mais inévitable? — il serait téméraire de vouloir répondre à de telles questions sans semer d'autres points d'interrogation) entre le parlé et l'écrit est en vue⁴⁴ et c'est ce qui caractérise le français dès le début du moyen français jusqu'à nos jours. Aujourd'hui seulement semble s'annoncer un rapprochement des deux branches du français⁴⁵ (nous faisons évidemment abstraction des jargons techniques: ce n'est que question de vocabulaire). Est-ce que cela signifie que le français est sur le point de subir une „mutation”⁴⁶, un changement accéléré débouchant sur une „nouvelle langue”? Questions passionnantes, mais peu susceptibles de recevoir une réponse valable. Cette idée de „mutation”, de „saut qualitatif”, se trouve à la base de la conception guiraudienne du moyen français, que ce chercheur conçoit non pas comme une simple continuation de l'ancien français, mais comme en quelque sorte son antithèse: „[...] on ne saurait trop dire [...] à quel point la syntaxe du français littéraire est essentiellement latine; celle en particulier de nos grands prosateurs, de Rabelais à Proust [...]”⁴⁷. Et P. Guiraud de préciser: „[...] on ne saurait trop glorifier l'action de l'humanisme latinisant sur notre syntaxe [...]. Ce sont les traducteurs du XIV^e et du XV^e s. qui ont créé cette période syntaxique, à n'en pas douter un des lustres les plus éclatants de notre langue en regard des autres idiomes de l'Europe. A l'instar du latin, le français est une langue d'architecte [...]. Or, cette syntaxe est l'oeuvre des écrivains du XV^e s. qui, les premiers, ont enté ce greffon néo-latin sur une langue jusque-là simple et naïve”⁴⁸.

Qu'on refuse de suivre Guiraud en ce que sa position peut avoir d'outré⁴⁹ ou qu'on accepte de considérer le moyen français comme „un moment particulier du français moderne”⁵⁰, la jeunesse et l'adolescence

⁴⁴ Pope, op. cit., p. 82 (elle oppose *educated* — *uneducated*).

⁴⁵ Cf. l'observation de Guy Raynaud de Lage (*Manuel pratique d'ancien français*, 4^e tirage, Paris 1970, p. 1).

⁴⁶ Le terme est de Guiraud (op. cit., p. 11).

⁴⁷ Guiraud, op. cit., p. 41.

⁴⁸ Ibid., 118.

⁴⁹ Il faut cependant reconnaître que les changements intervenus au seuil du moyen français sont plus profonds que les différences entre le latin vulgaire et le très ancien français: ces deux derniers sont tous les deux flexionnels, paratactiques, avec un vocabulaire relativement homogène, présentant un système de prédéterminants sensiblement identique.

⁵⁰ Op. cit., p. 5.

de celui-ci, le „fils” de l'ancien français⁵¹, il est regrettable que ces vues aient eu si peu de retentissement; probablement parce qu'elles ont été publiées dans un petit livre de vulgarisation scientifique ...

A côté de l'hypotaxe prédominante, le moyen français présente un autre trait syntaxique foncièrement nouveau par rapport à l'ancien français. C'est la disparition de la flexion entraînant l'établissement de l'ordre dit „logique”; qu'il soit logique ou non, est une question purement „francocentrique”, mais ce qui est linguistiquement pertinent, c'est l'ordre fixe de l'*agens* et du *patients* par rapport au verbe. Or, typologiquement parlant, nous avons là un bouleversement profond, un changement de type syntaxique: une langue flexionnelle (a. fr.) est devenue une langue „oppositionnelle” (m. fr.), pour nous servir du terme de Tadeusz Milewski⁵². Et on ne peut tirer aucune conclusion infirmante du fait que souvent les textes de moyen français présentent encore des formes de l'ancien cas sujet, car ce ne sont que des formes (dans la plupart des cas purement graphiques d'ailleurs, le -s final ayant cessé de se prononcer⁵³); les fonctions dans la proposition sont désormais marquées par la place de ses éléments.

Nous glissons sur des changements syntaxiques de moindre importance: la régularisation de la conjugaison par l'unification du radical, l'emploi généralisé du pronom personnel devant les verbes, la constitution de l'article partitif indéfini ... Nous laissons aussi de côté les changements au niveau de la deuxième articulation, aussi intéressants qu'ils puissent être; de toute façon, les transformations vont ici dans le sens de la simplification, pour ne mentionner que la réduction des diphtongues⁵⁴.

Ce qui au contraire exige une remarque, c'est le dédoublement du lexique — conséquence, ou manifestation, si l'on préfère, de la bifurcation de l'ensemble de la langue —, l'énorme bagage de doublets du type de *libérer* (à côté de *livrer*), *fragile* (à côté de *frêle*), etc. C'est ici que le latiniseur (il fut surtout traducteur!) est le plus manifeste-

⁵¹ Ibid., p. 11. L'ancien français serait une langue autonome, distincte du français actuel, distincte en vertu d'une rupture interne au début du XIV^e s. et non pas à la suite d'une évolution continue. Rappelons ici la remarque de M. Cohen (*Notes de méthode* ..., p. 50), que les auteurs de la période du moyen français se laissent lire sans „traduction continue”, tandis que pour les textes de l'ancien français une préparation est indispensable.

⁵² *Językoznawstwo*, Warszawa 1965, passim; voir également ses travaux antérieurs.

⁵³ Pope, op. cit., p. 313.

⁵⁴ La tendance opposée, à la complication, se manifeste dans la graphie; c'est aux latiniseurs de l'époque qu'elle est imputable.

ment à l'oeuvre et le linguiste dépasse dans ce domaine le plan linguistique proprement dit pour aborder celui stylistique, celui du choix (et aussi de la création, bien sûr non pas *ex nihilo*), pour toucher au niveau de la culture dans sa manifestation littéraire surtout. L'écrivain se fait de plus en plus l'ouvrier qui manie et re-manie la matière linguistique. Un exemple frappant nous est fourni par Antoine de La Sale, qui — chose étudiée dans tous les détails par son éditeur moderne, Fernand Desonay⁵⁵ — jusqu'à la fin de sa vie corrigeait ses manuscrits et les amendait, ou croyait amender.

CZYM JEST ŚREDNIOFRANCUSKI?

Streszczenie

W pracy przeprowadzono przegląd stanowisk historyków języka francuskiego co do periodyzacji wcześniejszych okresów dziejów francuszczyzny. Granice okresu średniofrancuskiego ustalane są zasadniczo w dwojaki sposób. Jedni, np. Wartburg, Vossler, wśród najnowszych Jean-Pol Caput, idąc za F. Brunotem, twórcą w początkach XX w. historii języka francuskiego, ograniczają średniofrancuski do XIV i XV w. Drudzy, np. Dauzat, Bruneau, Cohen, Pope, a ostatnio Jacques Chaurand, Jean Batany, — przekraczają dla okresu średniofrancuskiego przyjętą w periodyzacji historii powszechnej granicę pomiędzy średniowieczem a nowożytnością i zaliczają do średniofrancuskiego także wiek XVI, a to z uwagi m. in. na pewne cechy składniowe francuszczyzny od początków XIV w. do końca XVI w. Przychylając się do tego ostatniego stanowiska, autor sygnalizuje (posługując się dla ilustracji przykładami z Alain Chartier i Antoine de La Sale, przeciwstawionymi starofrancuskiemu prozaikowi Villehardouinowi, oraz przykładami analizowanymi przez Karla Bühlera w jego *Sprachtheorie*), jako cechy wyróżniające średniofrancuski w stosunku do starofrancuskiego, przewagę hipotaksy i przejście od fleksyjnego typu języka do typu pozycyjnego. W zakresie funkcjonowania języka w społeczeństwie daje się zauważyć u progu średniofrancuskiego postępujący rozdział pomiędzy językiem literackim i potocznym. Ten zespół cech będzie charakteryzować francuski w późniejszych epokach i w związku z tym nie wydaje się zbyt przesadną teza P. Guiraud (*Le moyen français*, Paryż 1963) o zasadniczym skoku jakościowym (Guiraud mówi o „mutacji”) pomiędzy starofrancuskim a średniofrancuskim, który należy uznać za pierwszy okres francuszczyzny nowożytnej.

⁵⁵ Cf. *Comment un écrivain se corrigeait au XV^e siècle*. In: „Revue belge de Philologie et d'Histoire”, n° 1-2 (1927), pp. 81-121.